

LE SPÉCIALISTE DES ITINÉRAIRES DE LÉGENDE

TOUR DE BRETAGNE D'Auray à Vannes, le Golfe du Morbihan



Randonnée en Morbihan, ce département est marqué par son histoire qui découle de sa géographie toute particulière. La cohabitation du maritime et du fluvial avec les terres intérieures en ont fait un lieu d'échanges, à la fois protégé et ouvert vers le monde. De l'époque néolithique à nos jours, les hommes qui ont peuplé et façonné ce territoire y ont laissé leur empreinte.



6 jours - 5 nuits - 4 jours de randonnée

JOUR 1 : AURAY

Arrivée et installation à l'hôtel d'Auray pour une nuit. Selon votre heure d'arrivée, vous pourrez profiter de la ville et effectuer une promenade sur le port de Saint-Goustan.

JOUR 2 : BONO - LARMOR-BADEN

18 km +90m / -90m

Le chemin vous mène à Larmor-Baden, un port de plaisance actif d'où les points de vue sur le Golfe ne manquent pas. Sur le chemin, vous découvrez le premier site mégalithique du circuit, le Tumulus de Kernours.

JOUR 3 : LARMOR-BADEN – ARRADON

22 km +200 m / -200 m

Découverte possible des deux îles de la commune de Larmor-Baden. De Larmor-Baden, un bateau vous dépose sur l'Île de Gavrinis, reconnue pour son Cairn (3500 ans av J-C), monument de 50 mètres de diamètres et de 6 mètres de haut. Selon les horaires des marées, accédez à pied à l'Île de Berder, le joyau de la commune. Transfert en fin de randonnée à Larmor Baden.

JOUR 4 : ARRADON – VANNES

19 km +150m / -150m

Transfert en début de randonnée à Arradon. Vannes a son « île », ou du moins sa presqu'île : Conleau. Vous la parcourez intégralement lors de cette étape. Le soir, découvrez les charmes de Vannes et de son vieux quartier.

JOUR 5 : L'ILE AUX MOINES

16 km +30m / -30m

De Vannes, bateau pour l'Île-aux-Moines, la plus grande île du Golfe. Baptisée "la perle du golfe", vous serez séduit par les maisons basses des pêcheurs et sa végétation luxuriante, en passant par les pointes de Brouhel, du Trec'h et le bourg. Retour en bateau pour la deuxième nuit à Vannes.



JOUR 6 : VANNES

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.



- une excursion à l'Ile-aux-Moines
- les paysages du Golfe du Morbihan, la petite mer intérieure
- des itinéraires faciles et intéressants

› DATES

Dates : du 01/04 au 30/09 2024

Avril / mai / juin / septembre : départ tous les jours sauf le mardi et le jeudi.

Juillet (sauf 1ère semaine) / août : départ tous les jours.

(Sous réserve de modifications des rotations des bateaux)

› LE PRIX COMPREND

- La demi-pension (sauf 1 diner à Auray)
- Le transfert des bagages entre chaque étape de marche (suivant la formule choisie)
- La mise à disposition du topo-guide (1 topo-guide par chambre réservée.)
- La taxe de séjour
- Les traversées maritimes J5
- Les transferts de personnes J2, J3 et J4

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les assurances
- Le diner à Auray
- Le supplément chambre individuelle
- Le trajet aller-retour depuis votre domicile
- L'excursion sur l'île de Gavrinis (environ 19€)




- Les boissons et dépenses personnelles
- Les frais d'inscription (+15€ par personne)
- Les frais d'envoi à l'étranger (+15€ par dossier)
- Les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+35€ par dossier)

› ACCUEIL / DISPERSION

Vous êtes attendus à Auray, la veille de votre premier jour de marche.

Votre séjour se termine à Vannes, après le petit-déjeuner.

› NIVEAU

 En moyenne, marche de 4 à 5h par jour sur chemins, pistes ou sentiers vallonnés qui n'excèdent pas plus de 500m de dénivelée positive cumulée. Facile sans difficulté technique.

› HEBERGEMENTS et RESTAURATION

En hôtels 3*** en formule demi-pension sauf le dîner le J1 à Auray.

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur



l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

Vente en ligne : [Comment éviter d'avoir des punaises de lit lors du pèlerinage de Compostelle \(lescheminsverscompostelle.fr\)](http://lescheminsverscompostelle.fr)
[CLAKO punaises & CLAKO Tiques - Clako Punaises \(clako-punaises.com\)](http://clako-punaises.com)

› TRANSPORT DES BAGAGES

Le transfert des bagages entre chaque hébergement est assuré par nos soins.

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 13 kg).

› TRAVERSEES MARITIMES

Elles s'effectuent sur lignes régulières et saisonnières. Vous embarquerez à bord des bateaux de plusieurs compagnies. Exceptionnellement, pour des raisons de sécurité, les traversées peuvent être retardées ou annulées à tout moment. Sur quelques parcours, vous voyagerez avec vos propres bagages qui demeureront sous votre responsabilité le temps du trajet.

› ACCES



En train :

Aller : Gare SNCF à Auray sur la ligne Paris Montparnasse - Quimper (Durée du trajet env. 3h30).

Retour : Gare SNCF à Vannes sur la ligne Paris Montparnasse - Quimper (Durée du trajet env. 3h15).

De l'hôtel de Vannes à la gare SNCF : bus de ligne ou taxi.





En voiture :

De Paris (478 km - temps de conduite : 5h10) : prendre l'A6a puis l'A10 en direction de « Bordeaux-Orléans », continuer ensuite sur l'A11 en direction de « Chartres-Rennes », puis suivre Rennes par l'A81. A l'approche de Rennes prendre la direction « Vannes-Lorient ». Continuer sur la N24 et la N166 en direction de « Vannes », puis sur la N165 en direction de « Lorient ». Suivre la direction de « Auray ».

Votre véhicule pendant le séjour
Votre véhicule pendant le séjour : possibilité de laisser votre véhicule sur un parking à proximité de l'hôtel. Récupérer votre véhicule : train de Vannes jusqu'à la gare d'Auray (15 min env)

> DOSSIER DE VOYAGE

Un carnet de route vous sera adressé avant le départ, il comprend : une carte générale, un programme (précisant les coordonnées des prestataires et le déroulement du séjour), le tracé précis des itinéraires sur fond de carte et un carnet réalisé par nos soins détaillant l'itinéraire de chaque étape.

> LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER :

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),



- un maillot de bain et une petite serviette de bain,

Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
- crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
- pour le pique-nique : couteau de poche, couverts, gobelet, boîte hermétique en plastique type Tupperware (à la place d'une assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts), 1 serviette de table,
- affaires de toilette,
- petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
- 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- lampe torche ou lampe frontale,

Autres équipements facultatifs : bâtons de marche (conseillé) avec embouts en caoutchouc 1 paire de jumelles, appareil photos ...

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**



- Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

LA PELERINE VOUS SOUHAITE UNE AGREABLE RANDONNEE

